

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

ACTIVITÉS	Tâches principales	Niveau	
		A	P
1. RECEPTIONNER LE VEHICULE	1. Accueillir le client et/ou le conducteur ¹ , écouter sa demande.		X
	2. Réceptionner le véhicule après attribution par le chef d'atelier.	X	
	3. Effectuer un diagnostic visuel de premier niveau en appliquant les procédures de contrôle.	X	
2. RÉALISER LA MAINTENANCE COURANTE ET PÉRIODIQUE	1. Organiser le poste de travail, préparer le véhicule à l'intervention	X	
	2. Prendre connaissance, interpréter, traiter les informations de la procédure fournie	X	
	3. Identifier les pièces nécessaires à l'intervention, établir le bon de sortie de pièces.	X	
	4. Échanger des sous-ensembles ou des organes	X	
	5. Réaliser des mesures simples sur des organes mécaniques, électriques, hydrauliques, pneumatiques.	X	
	6. Effectuer des réglages selon les normes du constructeur et/ou de la réglementation	X	
	7. Réinitialiser les indicateurs de maintenance	X	X
	8. Effectuer des opérations mécaniques simples de dépannage (extraction de goujons, soudure ² , filetage, taraudage,...).	X	
	9. Effectuer le montage d'accessoires sur supports pré équipés ³ ,	X	
	10. Décaisser et préparer le véhicule suivant les préconisations du constructeur ⁴	X	
	11. Renseigner la fiche de travail en fournissant les éléments nécessaires à la facturation	X	
	12. Valider la qualité de l'intervention	X	
	13. Remettre en état le poste de travail	X	
3. RESTITUER LE VÉHICULE	1. Rendre compte de l'intervention réalisée à l'entreprise et/ou au client ou au conducteur.	X	
	2. Préparer le véhicule à la livraison	X	
	3. Signaler à la hiérarchie et/ou au client et/ou au conducteur les anomalies constatées	X	

¹ Pour l'option VI

² Sauf l'option VL

³ Sauf l'option motocycles pour les pré équipements.

⁴ Pour l'option Motocycles

1. RECEPTIONNER LE VEHICULE		
TACHES	A	P
• Accueillir le client et/ou le conducteur ⁵ , écouter sa demande.		X
• Réceptionner le véhicule après attribution par le chef d'atelier.	X	
• Effectuer un diagnostic visuel de premier niveau en appliquant les procédures de contrôle,	X	
CONDITIONS D'EXERCICE		
<p>Données et informations disponibles : Les clients, les partenaires internes de l'entreprise. Le contrat de réparation, les procédures d'intervention, le carnet d'entretien, Les procédures de l'entreprise</p> <p>Moyens : L'outillage standard et spécifique, le matériel de levage et de manutention. L'outil informatique</p> <p>Matière d'œuvre : Les informations du client. Le véhicule et les équipements. Les éléments, les organes constitutifs des systèmes et sous systèmes.</p> <p>Connaissances : Les règles, les outils de la communication orale. Le vocabulaire technique (y compris en langue anglaise) Les notions juridiques appliquées à la maintenance, La démarche qualité</p> <p>Lieu /Situation : A l'atelier.</p> <p>Liaisons fonctionnelles (Relations, communications) : Le client, le véhicule incriminé, La hiérarchie, le personnel de l'atelier, du magasin et des différents services.</p>		
RÉSULTATS ATTENDUS		
<ul style="list-style-type: none"> • Le client est accueilli courtoisement. • Le client est mis en relation avec la personne adaptée. • Le contrôle visuel est correctement réalisé lors de la réception du véhicule • Le compte rendu est correctement effectué au responsable. 		

⁵ Pour l'option VI

2. REALISER LA MAINTENANCE COURANTE ET PERIODIQUE

TACHES	A	P
• Organiser le poste de travail, préparer le véhicule à l'intervention.	X	
• Prendre connaissance, interpréter, traiter les informations de la procédure fournie.	X	
• Identifier les pièces nécessaires à l'intervention, établir le bon de sortie de pièces.	X	
• Échanger des sous-ensembles ou des organes.	X	
• Réaliser des mesures simples sur des organes mécaniques, électriques, hydrauliques, pneumatiques.	X	
• Effectuer des réglages selon les normes du constructeur et/ou de la réglementation.	X	
• Réinitialiser les indicateurs de maintenance.	X	X
• Effectuer des opérations mécaniques simples de dépannage (extraction de goujons, soudure ⁶ , filetage, taraudage,...).	X	
• Décaisser et préparer le véhicule suivant les préconisations du constructeur ⁷ .	X	
• Effectuer le montage d'accessoires sur supports pré équipés ⁸ .	X	
• Renseigner la fiche de travail en fournissant les éléments nécessaires à la facturation.	X	
• Remettre en état le poste de travail.	X	
CONDITIONS D'EXERCICE		
<p>Données et informations disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le contrat de réparation, les procédures d'intervention, les informations du client. Le carnet d'entretien. La documentation constructeur et/ou équipementier (manuels ou CD-ROM,...), banque de données, historique du véhicule Les informations sur les processus de mesure et de contrôle et les conditions à respecter. Les procédures qualité, environnement, hygiène et sécurité. <p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'outillage standard et spécifique, le matériel de levage et de manutention, l'outil informatique. Les moyens favorisant l'ergonomie du poste, les équipements de protection individuelle. <p>Matière d'œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le véhicule sur le poste de travail et les équipements. Les éléments, les organes ou les pièces de rechange constitutifs des systèmes et sous systèmes. <p>Connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les règles, les outils de la communication orale. Les fonctions à assurer, les caractéristiques fonctionnelles. L'organisation des systèmes (structures et liaisons fonctionnelles, réseaux). Les technologies développées (mécaniques, électriques, électronique, hydrauliques, pneumatiques). Les notions juridiques appliquées à la maintenance, (les conditions d'intervention et de garantie). Les méthodes, les techniques, les outillages de réparation (initiation à la soudure, extraction de goujon, taraudage et filetage), de contrôle et de maintenance. Les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité, de protection de l'environnement. La démarche qualité. <p>Lieu /Situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> A l'atelier. <p>Liaisons fonctionnelles (Relations, communications) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le client et/ou le conducteur, le véhicule incriminé, le fournisseur. La hiérarchie, le personnel de l'atelier, du magasin et des différents services. 		

⁶ Sauf l'option VL

⁷ Pour l'option Motocycles

⁸ Sauf l'option motocycles pour les pré équipements.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Les procédures d'interventions et de mise en sécurité sont respectées.
- Les éléments sont déposés et reposés en conformité avec les préconisations constructeur et sans détérioration.
- Les pièces à remplacer sont identifiées, le bon de sortie est conforme
- Les éléments sont remis en état conformément aux préconisations constructeur et sans détérioration.
- Les mesures et les réglages sont réalisés suivant les préconisations du constructeur et /ou de la réglementation
- Les opérations de maintenance courante et périodique sont réalisées en conformité avec les préconisations constructeur et/ou de l'équipementier.
- Les indicateurs de maintenance sont réinitialisés si besoin.
- L'intervention est réalisée en conformité avec les règles d'hygiène et de sécurité.
- La fiche d'intervention est complétée, les pièces et fournitures sont indiquées.
- Les incidents, les défauts, les détériorations sont signalés par écrit à la hiérarchie.
- La propreté et l'intégrité du véhicule, de l'équipement, du matériel et du poste de travail sont assurées.
- La qualité de l'intervention est validée.
- Les règles de traitement des déchets sont respectées.
- Les éléments nécessaires à la facturation sont exploitables.

3. RESTITUER LE VÉHICULE

TACHES	A	P
• Rendre compte de l'intervention réalisée à l'entreprise et/ou au client ou au conducteur.	X	
• Préparer le véhicule à la livraison.	X	
• Signaler à la hiérarchie et/ou au client et/ou au conducteur les anomalies constatées.	X	
CONDITIONS D'EXERCICE		
<p>Données et informations disponibles : Le contrat de réparation. Les documents de suivi de maintenance du véhicule. Les instructions de la hiérarchie. La facture.</p> <p>Moyens : Les procédures, les outils et les documents mis en place. L'outil informatique. Les matériels de lavage et de nettoyage.</p> <p>Matière d'œuvre : Le véhicule. Les interventions réalisées sur le véhicule. Les sous-ensembles, organes et éléments remplacés. Les principes de la communication.</p> <p>Connaissances : La démarche de qualité de l'entreprise. Les droits de la consommation. Les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement.</p> <p>Lieu /Situation : A l'atelier.</p> <p>Liaisons fonctionnelles (Relations, communications) : Le client. La hiérarchie de l'entreprise, le personnel de l'atelier, du magasin,</p>		
RÉSULTATS ATTENDUS		
<ul style="list-style-type: none"> • Le compte rendu de l'intervention est conforme à son déroulement, il est adapté à l'interlocuteur. • Les défauts périphériques découverts sont signalés par écrit. • Les procédures qualité de l'entreprise sont appliquées. 		